

la tour-du-pin | nord-dauphiné

VALS DU DAUPHINÉ Jean-Paul Bonnetain est l'un des nouveaux vice-présidents de la communauté de communes

« Maîtriser l'implantation de grandes surfaces commerciales »

Propos recueillis par Guillaume DREVET



Jean-Paul Bonnetain, ancien préfet de l'Isère, est vice-président à la communauté de communes des Vals du Dauphiné en charge du développement économique. Photo Le DL /G. D.

Ancien préfet de l'Isère, le Lyonnais Jean-Paul Bonnetain a été élu vice-président de la communauté de communes des Vals du Dauphiné, en charge du développement économique.

Vous avez assisté à la naissance des Vals du Dauphiné en tant que préfet. Pourquoi avez-vous accepté de vous investir aujourd'hui ?

« D'abord, parce que j'y vis. J'habite à Dolomieu. Je suis Lyonnais, c'est un territoire qui m'est familier. Après avoir travaillé au cours de ma carrière au sein de différentes collectivités, en tant que sous-préfet puis préfet, j'ai acquis le goût du développement

local, du contact avec les élus, de la gestion publique. J'ai voulu m'investir localement d'une nouvelle façon. C'est une continuité. »

Vous connaissez déjà bien le territoire ?

« Lorsque j'étais préfet à Grenoble, je n'étais pas au quotidien dans le Nord-Isère. Je n'ai pas la prétention de le connaître parfaitement. Je continue de l'apprendre. Je m'imprègne du travail qui a déjà été effectué depuis 2017, par mon prédécesseur Gérard Vitte. »

Vous êtes 5^e vice-président en charge du développement économique. Quelles sont les forces du territoire ?

« Les Vals du Dauphiné sont vastes, à la croisée de grandes villes, Lyon, Chambéry, Grenoble. Il y a une activité économique soutenue. Mais il y a aussi un défi à relever. »

Quel défi ?

« Savoir comment ce territoire va se tourner vers l'avenir : il y a une tradition dans le secteur productif, le tissage. Le territoire est traversé par de grands axes de communication. Il faut faire en sorte qu'on ne fasse pas que passer, mais qu'on s'y arrête. Les Vals du Dauphiné sont agréables à vivre. Il y a un avenir à construire, compte tenu des savoir-faire. Du côté des entreprises, nous devons en attirer de nouvelles et accompagner les existantes. Nous avons du bâti disponible, parfois à la vente depuis plus d'un an. Des locaux qui peuvent servir ! Quand un bien n'est pas vendu pendant plus d'une année, il faut s'en occuper activement. »

Justement, dans les villes, on s'inquiète du nombre de vitrines vides dans les centres. Quel diagnostic peut-on faire dans nos principales communes ?

« Les bourgs les plus importants sont ceux de Pont-de-Beauvoisin, La Tour-du-Pin et des Abrets-en-Dauphiné. Pour ce dernier, il n'y a pas beaucoup de vacance de locaux commerciaux. C'est en revanche plus difficile à La Tour-du-Pin et Pont-de-Beauvoisin. Nous avons notamment sur ces deux communes des dispositifs en cours, "Cœur de ville", qui s'attaquent à cette problématique des vitrines vides. »

Quelles actions faut-il mener en priorité ?

« Sur le centre-ville, le principal sujet est celui du commerce. Nous avons beaucoup de locaux commerciaux vacants. Il faut remplir les dents creuses. Nous devons aussi éviter l'implantation de surfaces commerciales en périphérie. Sans même parler de grandes enseignes, mais toutes les grandes surfaces commerciales qui feraient concurrence aux centres-villes, déjà en difficulté. Donc, dans un premier temps, maîtriser l'implantation de grandes surfaces commerciales. »

Des projets d'implantations ou d'expansions de surfaces commerciales sont déjà en cours en périphérie de certaines communes. Que faire dans ces cas-là ?

« Il faut accompagner les commerces existants, sur des questions de stationnement, d'esthétisme. Une rue piétonne doit être attractive et pratique. Ce sont notamment des sujets présents dans les dispositifs "Cœur de ville". Une personne va potentiellement faire ses achats soit par nécessité, soit par envie et attraction de l'environnement. Il faut être attentif au confort de l'acheteur potentiel. »

Quelles seront vos priorités dans les prochaines semaines ?

« D'abord, perfectionner ma connaissance de tous les dossiers. On ne peut pas parler d'économie sans être proche de tous les acteurs. Les entreprises changent d'interlocuteur, mais ne doivent pas repartir de zéro. J'irai au contact des élus, des chefs d'entreprise, et je mènerai quelques évaluations des dispositifs engagés sous la dernière mandature des Vals du Dauphiné. »